



IN HOC SIGNO VINCES

La "Croix"

25, RUE SAINT-GABRIEL  
Boîte de Poste 1329

JOSEPH BEGIN

Directeur-Propriétaire

Téléphone: Bell Main 6974.

# La Croix

Le Samedi, 28 Mars 1914.

Vol. XI. — No 51

JOURNAL CATHOLIQUE

25, RUE SAINT-GABRIEL, MONTRÉAL

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, ENSEIGNEMENT, AGRICULTURE, COLONISATION, ETC.

ABONNEMENT

Payable d'avance

CANADA

1 an, \$2; 6 mois, \$1.00

MONTRÉAL ET BANLIEUE

(par la poste)

1 an, \$2.50; 6 mois, \$1.25

ÉTATS-UNIS

STRANGER (Union postale)

1 an, \$2.25; 6 mois, \$1.25

Un numéro, 5 sous

## VOLEUR ET VOLÉ!

Quant, en 1870, la conspiration ourdie depuis si longtemps par les sectes secrètes qu'inspire la haine judaïque, poussa le roi du Piémont à s'emparer — pour les conspirateurs — des États séculaires de la Papauté, garantie temporelle d'indépendance spirituelle pour le chef de l'Église du Christ, l'usurpateur, par une loi unilatérale, crut sauver sa face en octroyant au Pape prisonnier un revenu annuel de 750,000 piastres.

Il y aura de cela bientôt 44 ans. Le roi nominal de l'Italie-Une, au nom de laquelle le crime fut commis, savait parfaitement que jamais ni Pie IX, ni Léon XIII ni aucun Pape prisonnier, comme l'est Pie X, n'accepterait pareil paiement. Ce serait reconnaître le « fait accompli », le vol à main armée. Ce serait comme si la Papauté vendait son droit, son indépendance, sa liberté. Ce serait un acte de simonie.

L'Isariote a pu vendre le Christ pour trente deniers aux Pharisiens de la Synagogue. Le Christ vendu, fut crucifié. L'Isariote, lui-même, n'a pas voulu garder l'argent des Pharisiens, et ceux-ci ont eu honte de reprendre le « prix du sang »...

L'Italie-Une, elle, a honte de garder son argent.

Et la Papauté, prisonnière, garde son honneur.

Depuis 1870, la somme accumulée de l'ignoble revenu, en 44 ans, s'élève aujourd'hui à 33 millions de piastres (165,000,000 de francs) en principal.

La Papauté, incorruptible, dit toujours au voleur: *sit pecunia tua tecum.*

Jamais, jusqu'ici, le voleur couronné n'a osé mettre le volé en demeure de se vendre, de vendre son droit, son honneur.

Jamais personne, aussi, dans l'Église, n'a proposé à la Papauté.

Les millions, les milliards ne tentent pas l'Église de Celui qui, un jour, dans le désert, repoussa Satan lui offrant l'empire du monde, que la *Kabbalah* promet au judaïsme déicide, adorateur de Satan.

C'est là un fait vraiment extraordinaire. Il dépasse l'intelligence des fidèles de la Mammon payenne, plus puissante que jamais. Les thuriféraires du veau d'or, dieu des juifs apostats, n'y comprennent rien.

L'Italie-Une est là, depuis 44 ans, offrant chaque année ses millions à la Papauté, enfermée comme jadis saint Pierre aux liens.

La Papauté chaque année méprise le voleur et son argent volé.

Car ces millions sortent de la rapine. Le trésor de l'Italie-Une renferme les millions sués par les habitants des anciens États de la Papauté. Les impôts qu'ils paient aujourd'hui à l'Italie-Une sont déduits depuis 1870. On fait payer cher aux romains de l'ancienne capitale des Papes la gloire d'être devenus les contribuables du royaume sacrilège. La troisième Rome coûte à l'Italie les yeux de la tête. Et le peuple italien, en proie aux gaspillards depuis

son unification de malheur, n'est pas au bout! Il émigre, ses campagnes se vident, ses terres reprennent l'aspect des *lati fundia* du Bas-Empire, décrits par Tacite. L'Italie, loin de s'enrichir, s'appauvrit de jour en jour. Sa misère est une partie de son châtiement.

Quant aux 33 millions de piastres, ils restent là, sur le papier. Ils ne sont déposés nulle part. Ils n'existent qu'en chiffres. Chaque année les 750,000 piastres tombent dans le gouffre de la dette publique, pour n'en jamais sortir.

Et l'Italie n'en est pas plus riche!

L. HACAULT.

## Canadiens français, méfiez-vous des hâbleurs!

Dans Longue-Pointe, les candidats à l'échevinage, sont M. l'échevin Larivière, très avantageusement connu, et M. Z. Lespérance, agent d'affaire de l'union des cordonniers.

Autant le premier mérite beaucoup de considération, autant le second devrait être réproché.

Il y a eu dans ce quartier, récemment, une couple d'assemblées contradictoires.

Lespérance y avait invité ses porte-parole: c'était le citoyen Gustave Franco, membre de la loge *L'Émancipation*, un des hiboux... que la *Croix* dénicha il y a quelque quatre ans; c'étaient encore les nommés Arcand, celui-là même qui fut sifflé par les ouvriers de Chicoutimi, de Québec et de Trois-Rivières; Proulx, un autre hâbleur; Willems, etc.

Les harangues de ces individus, sans suite, incohérentes et enflammées, n'avaient qu'un but: mettre en guerre l'ouvrier contre le patron.

Les termes étaient violents, les gestes provocants, les incitations à la révolte suggestives.

La police a même dû intervenir.

Nous ne ferons pas à ces individus l'honneur de nous attarder à réfuter l'erreur grossière du socialisme dont ils se disent les adhérents et les propagandistes.

Car, toute réfutation sérieuse suppose que les gens pour qui elle est faite sont de bonne foi.

Mais chercher de la bonne foi dans Lespérance, Franco, Arcand et Cie, autant vaudrait chercher une perle dans les immondices de la rue.

Et nous ne ferons pas, aux électeurs de Longue-Pointe, l'injure de penser un seul instant qu'ils ont pu être le moins touchés par les sottises et ridicules arguments de ces messieurs.

Dans les circonstances, pas un catholique digne de ce nom ne peut voter pour Lespérance.

Que M. Larivière sorte de la lutte avec une imposante majorité de voix, c'est indubitable.

Joseph BEGIN.

Le Canadien Nord voudrait que le gouvernement lui garantisse un emprunt de cinquante millions. Seulement que cela!

## GUERRE aux PRÉJUGÉS!

Il n'y a rien de plus difficile à vaincre qu'un préjugé. Pourquoi? Parce qu'il est maître de vous, à votre insu; parce qu'il vous guide, sans que vous le voyiez, et parce qu'il vous inspire sans que vous le sentiez.

Quelqu'un vous avertit-il que vous en êtes l'esclave, vous ne voulez pas le croire; insiste-t-il, vous vous choquez, vous vous emportez, vous l'injuriez même, et le préjugé, triomphant, vous subjugue davantage.

Si nous nous portons dans le domaine de la politique, nous constatons que le préjugé y domine encore plus brutalement.

Là, il ne règne pas sur un ou quelques individus seulement, mais sur une partie considérable de tout un peuple, qu'il aveugle d'abord et qu'il conduit ensuite à sa perte à travers les chemins de l'injustice, du mensonge, de la calomnie et même de la haine.

Combattre le préjugé politique, c'est donc faire oeuvre patriotique.

Le préjugé peut être encore politico-religieux. Alors, il est plus dangereux parce qu'il agit sur les âmes.

Y a-t-il, dans la province de Québec, des gens empoignés par le préjugé politico-religieux?

Oui, malheureusement, et un grand nombre.

Nous nous en doutions depuis longtemps; mais nous n'avons eu l'occasion de le constater que récemment.

Il y a deux semaines, nous nous faisons un devoir de relever un article injurieux de M. Henri Bourassa à l'endroit de nos évêques, article où ce journaliste, implicitement, accuse nos supérieurs spirituels d'être les témoins passifs de l'oblitération du sens moral dans l'ordre religieux, d'être très sévères à l'égard « des pauvres diables qui sont forcés d'aller se confesser à Monseigneur parce qu'il ont vendu leur vote pour deux piastres ou un flocon de *gin* », et, par contre, d'être presque indulgents à l'égard des messieurs qui ont corrompu ces pauvres diables, qui se revendent à leur tour, troquent leur vote et leur influence contre un pot-de-vin plus ou moins débordant, ou contre un bloc d'actions de compagnies à charte, ou contre un tricorne de juge, ou un autre pompon cosu, et cela, comme si la loi ecclésiastique n'atteignait pas ceux-ci de même que ceux-là.

Dans le même article, à dessein, afin de sonder l'opinion, nous avons ajouté quelques mots d'éloge à M. Gouin, pour ce qu'il avait fait de bien depuis qu'il dirige l'administration publique de Québec.

Or, paraît-il, nous ne pouvions pas commettre de plus grand forfait! Comment! oser comparer M. Gouin à M. Bourassa!

C'était un comble! c'était incroyable de la part d'un journal indépendant!

Un journaliste catholique dire du bien d'un libéral! peut-il y avoir un plus grand crime? Avez-vous jamais vu cela dans la province de Québec?

Aussi, un vrai torrent de malédictions, parti du clan conservateur-nationaliste, est-il venu fondre sur nous.

Vous en mourrez! nous crie un brave conservateur du nord de Montréal — Gardez votre journal! nous lance un nationaliste; je ne veux plus le voir jamais!

Un homme averti en vaut deux. Nous attendant à cette avalanche, nous n'en fûmes pas ému. Elle nous amusa fort et nous convainquit fermement de la nécessité de faire, dans la province de Québec, une incursion contre les préjugés politico-religieux.

Et nous serons tout à notre aise pour aller à ce nouveau combat.

Libre de toute coterie politique, ayant même été l'un des plus acharnés adversaires de Sir W. Laurier, parce qu'il avait sacrifié les écoles catholiques du Manitoba sur l'autel de l'opportunisme; ayant, le premier, réclaté énergiquement pour l'École des Hautes Études Commerciales le principe confessionnel; ayant, en un mot, en toute occasion, défendu les principes catholiques contre les libéraux comme contre les conservateurs ou les nationalistes, nous allons aux armes gaiement et avec l'assurance d'accomplir notre devoir et de battre l'ennemi.

*In hoc signo vincas*, par ce signe nous avons vaincu la loge et par lui encore nous vaincrons le préjugé politico-religieux.

Joseph BEGIN.

## Les criminels et la presse jaune

Le drame de la Côte-des-Neiges, au cours duquel un policier a été tué et un autre blessé mortellement, et tous les incidents qui l'ont suivi ont défrayé la chronique quotidienne des journaux jaunes de Montréal.

La *Presse* et la *Patrie* y ont consacré des pages entières.

C'était à qui ferait les plus gros titres, donnerait le plus de détails, satisferait le mieux la curiosité morbide de ses lecteurs; à ce point que l'assassin Bourret, qui déroute les recherches de la police, a pu se donner le malin plaisir d'écrire à la *Presse* pour lui dire qu'il était son *lecteur assidu*, qu'il était encore à Montréal et qu'il avait l'intention de se rendre à Boston.

C'est du cynisme; mais ce cynisme qui le fait naître et qui le nourrit, sinon le journal jaune?

Nous croyons sincèrement que si l'État faisait cesser cette odieuse réclame donnée aux bandits qui s'en éorgueillissent et y trouvent comme un stimulant au crime, il diminuerait de moitié le nombre des forfaits qui se commettent.

JOSEPH BEGIN.

Le sénateur Cloran, à Ottawa, a protesté énergiquement contre la présence de l'hon. Cochrane, membre du cabinet Borden, à une démonstration publique faite à Londres en l'honneur de Sir Carson, le chef des révoltés orangistes qui atteint tout le Home Rule.

## Le scandale Caillaux

Tous les journaux ont publié cette dépêche de Paris disant que la femme de M. Caillaux, ministre des finances dans le cabinet Doumergue, avait assassiné M. Gaston Calmette, directeur-gérant du *Figaro*, de Paris.

Mme Caillaux prétend qu'elle a commis ce crime pour empêcher M. Calmette de publier certaines lettres de M. Caillaux à sa première femme, divorcée.

Autre raison:

Tout le monde sait en France que Caillaux fut d'abord marié à une personne divorcée et qu'il se sépara de cette femme pour épouser sa femme actuelle, qui était elle-même divorcée. On raconte qu'il s'était lassé de celle-ci comme de l'autre, et qu'il avait manifesté l'intention de divorcer avec elle pour épouser la fille d'un homme de lettres, décédé depuis quelques années. Ce serait pour rendre ce divorce impossible, en liant à tout jamais M. Caillaux à elle, que la meurtrière aurait commis son crime.

Comment voulez-vous que la France ne tombe pas en décadence, quand elle a constamment sous les yeux des exemples si tristes et partant de si haut?

Et que dire du peuple qui se donne de tels représentants et de tels gouvernants?

A part cela, la France traverse une crise financière.

Comment va-t-elle sortir de ce bourbier?

André CHAUVEAU.

## Guerre aux Juifs!

Il y a des écrivains qui ne finissent pas d'articles sans crier: «Revenons nos droits! Gardons notre langue!»

Mais quand l'occasion se présente de revendiquer les uns et de garder l'autre, vous les voyez sauter, sous un prétexte ou un autre, dans le camp de nos adversaires, quand ce n'est pas dans celui de nos ennemis.

Pour appuyer ici, d'un fait probant, ce que nous avançons, nous allons citer le *Devoir*.

Ce journal, pendant plusieurs jours, a publié une annonce en faveur du juif Louis Rubenstein, candidat à l'échevinage dans le quartier Saint-Laurent.

Guerre aux Juifs! mais pas quand ils viennent apporter de l'argent au *Devoir*! Alors ils sont les bienvenus et même on est prêt à se fendre en quatre pour leur faciliter l'entrée de notre conseil de ville.

La *Presse* et la *Patrie* sont encore moins sincères. Nous avons eu maintes fois l'occasion de le constater.

Ceci prouve que nos compatriotes feraient mieux d'ouvrir les yeux et de défendre eux-mêmes leurs intérêts plutôt que de compter aveuglement sur celui-ci ou celui-là, eût-il quelques grands talents.

J.-A. DOLLARD.

L'IMPRIMERIE DE LA "CROIX"

A l'imprimerie de la "Croix", vous trouverez le bon travail à bon marché.

## La guerre civile en Angleterre

La question du Home Rule va probablement susciter la guerre Civile en Irlande.

Quatre ministres ont parlé de la question de l'Ulster, le 20 du courant. John Burns, président du bureau local du gouvernement, à l'occasion d'un banquet donné en son honneur au club libéral, a dit: «Le Home Rule est une question qui regarde surtout l'Irlande elle-même. Les trois-quarts des Irlandais demandent l'autonomie depuis nombre d'années, et nous n'avons pas le droit de nous laisser effrayer par les clameurs des oppositionnistes.

M. Thomas McKinnon Wood, secrétaire d'Etat pour l'Ecosse, s'est exprimé ainsi: «Nous ferons adopter le Home Rule de consentement, si nous le pouvons; si c'est impossible, nous nous passerons de ce consentement».

M. Augustin Birrell, secrétaire pour l'Irlande, se déclare nettement pour le Home Rule. Sir John Allsebrook Simon, procureur général, déclare que le gouvernement ira jusqu'au bout et, quoi qu'il advienne, fera respecter l'ordre en Ulster.

Par ailleurs, plusieurs hauts officiers de l'armée régulière ont donné leur démission. Cependant, le gouvernement a commencé à distribuer ses troupes en Irlande.

D'autre part, les forces des orangistes sont considérables. Ils disposent de 110,000 volontaires bien équipés.

## Tirée à 33,000 exemplaires

Notre article, sur les élections municipales, intitulé *Comment les Anglais s'y prennent pour jeter les Canadiens français à l'arrière-plan*, sera publié dans la *Croix* de la semaine prochaine, qui sera tirée à 33,000 exemplaires.

C'est le plus fort tirage qu'un journal hebdomadaire ait eu à Montréal.

## On ne doit pas VOTER

POUR UN F.-M.:

Parce que:

Le Franc-Maçon n'est pas libre; ses votes lui sont imposés par la Loge...

## NI POUR UN JUIF

Parce que:

Le Juif au pouvoir c'est la danse de nos écuis, l'emprunt, l'augmentation de nos impôts, l'introduction, dans nos lois coutumes juives dissolvantes, etc., etc.

# LA GENÈSE

## du Pouvoir occulte juif

S'il existe un ou des Pouvoirs occultes, c'est parce que l'Eglise, après avoir eu affaire à des ennemis qui la combattaient à visage découvert, en a rencontrés qui ont préféré l'attaquer en se dissimulant pour éviter les risques. C'est cette peur des risques qui est la mère des sociétés secrètes.

Une simple société secrète ne suffit pas pour permettre l'existence d'un véritable Pouvoir occulte. C'est facile à concevoir. Tous les membres de cette société secrète se réunissant ensemble et délibérant en commun, il est bien évident que celui qui exercerait une influence directrice sur les autres serait connu d'eux, soit qu'il exerce cette influence dans les délibérations, soit qu'elle résulte de l'autorité qui lui aurait été attribuée d'une manière ou d'une autre.

Pour que les membres d'une société secrète puissent être amenés à subir eux-mêmes, et tout comme le monde profane, une influence qu'ils n'aperçoivent pas, une autorité occulte, il faut nécessairement au moins deux groupes superposés, et il faut aussi que les membres du groupe supérieur, ou du moins un certain nombre d'entre eux, fassent partie du groupe inférieur. On se rend compte de ce qui se passe alors : les membres du groupe supérieur se réunissent entre eux ; ils délibèrent, prennent des résolutions et s'entendent pour les faire ensuite accepter dans le groupe inférieur qui s'abandonne d'autant plus facilement à leurs tentatives concertées, qu'elles sont plus insoupçonnées de lui. Voilà le Pouvoir occulte à l'état embryonnaire.

Dans ce cas très simple, il est facile de concevoir que les membres de la société secrète supérieure ne parviendront pas toujours à faire accepter leurs vues au groupe inférieur, et qu'ils y échoueraient même certainement s'ils heurtaient trop brutalement les idées du groupe subordonné. Cela nous fait comprendre que le Pouvoir occulte ne saurait être tout-puissant, mais qu'il sera d'autant plus écouté qu'il aura su créer un fanatisme plus grand dans le groupe dominé par lui et qu'il flattera davantage ce fanatisme. On se rend compte aussi par là que le temps est un élément indispensable pour la création d'un Pouvoir occulte, si peu étendu que puisse être son rayon d'action. De plus, on conçoit que l'invisibilité du Pouvoir occulte sera d'autant mieux garantie, que le nombre des sociétés superposées et interposées entre le monde profane et lui sera plus considérable.

Supposons maintenant qu'une société secrète existe. Je dis qu'il est à peu près impossible qu'il ne s'en greffe pas une autre au-dessus d'elle pour la dominer. En effet, cette première société secrète s'est constituée pour arriver à imposer une idée quelconque dans le milieu où elle s'est implantée. Qu'est-ce qu'il a fallu pour cela ? Que deux ou trois individus appartenant à ce milieu se rencontrent, constatent en eux les mêmes désirs et que l'un prenne l'initiative de proposer aux autres de se grouper secrètement. Cela fait, ils n'ont plus eu qu'à jouer le rôle d'espions, de policiers, pour surprendre les secrets désirs de tel ou tel qu'ils ont cru susceptible de grossir utilement leur effectif. Mais cela fait, pourquoi donc ne s'en trouverait-il pas parmi les adeptes ainsi réunis,

deux ou trois, plus passionnés ou plus rusés pour créer une seconde sélection en vue d'imposer leurs idées à ceux qui ont eu ce même objectif vis-à-vis du monde dans lequel ils vivaient ? Ce serait miracle qu'il en fût autrement. Toujours, en effet, il y aura dans un groupement humain des êtres ou plus ambitieux ou plus entiers dans leurs idées que les autres et ne demandant qu'à « faire marcher » ceux-ci...

D'où l'on voit : 1° que l'esprit d'espionnage est forcément exercé, excité dans une société secrète, ne serait-ce qu'en vue de son recrutement ; et 2° que les membres d'une société secrète ne peuvent jamais être sûrs de l'indépendance de leur groupement. Ils ont voulu imposer subrepticement leurs vues ; ils doivent tenir pour à peu près inévitable que certains d'entre eux leur rendront la pareille.

Voilà la théorie du Pouvoir occulte réduite à sa plus simple expression.

Ainsi qu'on le voit, ce n'est ni si invraisemblable, ni si extraordinaire et il n'y a vraiment pas de quoi traiter d'illuminés ou d'amoureux de billevesées ceux qui envisagent le monde des sociétés secrètes sous cet aspect si simple, si conforme aux lois de la logique et aux données psychologiques.

Considérons maintenant les choses au point de vue historique. Elargissons le champ de notre observation. Au lieu de regarder de simples individus, envisageons les nations.

Voici un peuple, le peuple juif, qui vit noyé, depuis des siècles, parmi les masses chrétiennes qu'il déteste par raison religieuse, et dont il est détesté. Du chrétien ou du Juif quel est celui qui nourrit la plus grande haine contre l'autre ? Quel est celui qui a commencé ? C'est évidemment le Juif. L'histoire est là en effet pour nous dire que ce n'est pas le Christ qui a martyrisé le Juif ; c'est le Juif qui a martyrisé le Christ. Ayant commis cette faute, ce crime initial, il a évidemment la plus grande puissance de haine. C'est là en effet le phénomène ordinaire. De plus, la loi talmudique prescrit la haine et la vengeance, alors que la loi chrétienne l'interdit.

Ce peuple juif était jadis moins fort que les peuples chrétiens. La loi de la vie s'imposait cependant à lui : il lui a fallu lutter pour subsister. Etant le plus faible il ne pouvait qu'être battu, s'il avait lutté par les moyens ordinaires. Il lui a donc fallu en trouver d'autres et en particulier avoir recours à l'arme des faibles : la ruse, l'organisation secrète. C'est donc bien évidemment à l'emploi de ces moyens secrets qu'il a été naturellement amené à consacrer toutes les ressources de son esprit. Et cela, durant des siècles, puisque durant des siècles, sa situation d'infériorité numérique se perpétue. Dès lors, comment veut-on que ce soit un autre que lui qui ait introduit dans le monde chrétien les Sociétés secrètes dont le principe est si contraire au génie de celui-ci ? Il y a d'ailleurs eu de ces Sociétés dans tous les temps, bien avant la Franc-Maçonnerie ; les uns succédant aux autres ; les uns enfantant les autres ; et toutes, elles ont eu figure juive par la doctrine qui s'y trouve enseignée.

Le peuple juif avait intérêt à ce que certaines idées soient adoptées par les membres de ces Sociétés secrètes. Donc nous pouvons être certains qu'il organisa celles-ci à deux ou plusieurs degrés afin que son influence pût s'exercer sur celles d'en bas sans qu'il fût aperçu. Ainsi un Pouvoir occulte a pu s'établir peu à peu de la façon la plus naturelle dans le monde chrétien au profit du peuple juif (kabbalistic).

Lorsque nous disons : le peuple juif, entendons bien que ce peuple se sélectionna certainement, qu'il créa en lui des catégories superposées par l'organisation secrète et que c'est aux membres des catégories supérieures que doit être attribué le dévelop-

pement de la pénétration de l'influence juive dans le monde chrétien par le moyen des Sociétés secrètes.

Grâce à la superposition des Sociétés secrètes chrétiennes dont la fondation fut inspirée par les Juifs comme la fondation des Boy-Scouts vient d'être inspirée par les protestants, les plus inférieures de ces Sociétés secrètes chrétiennes pouvaient ignorer absolument qu'elles avaient une action juive pour point de départ. Rien n'est plus facile à concevoir, après ce que nous avons expliqué en commençant.

Il n'a donc dû y avoir au début dans les Sociétés secrètes chrétiennes, qu'un seul Pouvoir occulte, et il devait être juif.

## LE SECRET DU FRANC-MAÇON

« J'ai été appelé un jour, racontait, en 1865, un vénérable religieux passionné, pour administrer un mourant à Brooklyn, aux Etats-Unis. C'était un Allemand que j'avais eu l'occasion de rencontrer plusieurs fois. Sa fille unique, excellente catholique, me prévint que son père était franc-maçon.

« Après avoir entendu sa confession, je lui demandai s'il n'avait pas appartenu à quelque société secrète : « Oui, mon Père, je suis franc-maçon ; mais, vous le savez, en Amérique, cela n'est pas mal. — C'est une erreur, lui dis-je la franc-maçonnerie est condamnée partout où elle existe. Il vous faut donc rétracter tout ce que vous avez pu promettre et me délivrer vos insignes ».

« Le malade fit bien quelques difficultés, mais il avait gardé la foi, et il signa la rétractation que je rédigeai ; puis il me fallut faire de nouvelles instances pour obtenir son écharpe, son équerre et sa truelle d'argent, son tablier de peau et son rituel, renfermés dans une armoire près de son lit. Je dus lui expliquer la nécessité de se dépouiller de tous ces objets, s'il voulait faire preuve d'un repentir sincère et d'un retour efficace à l'Eglise. Je sortis emportant ces dépouilles opimes, et tout heureux d'avoir arraché une âme au démon.

« La jeune fille m'attendait sous le vestibule : « Eh bien ! dit-elle, mon père vous a tout remis ! tout, n'est-ce pas ? il a fait la paix avec Dieu ? — Voyez plutôt, ma fille. » Et je lui montrai les objets que j'avais à la main. Elle les prend l'un après l'autre et puis, d'un air triste, elle dit : « Non, tout n'est pas là ; il n'a pas eu de peine à vous remettre ces insignes ; il lui en a coûté davantage pour ce livre, qui est particulier à son grade ; mais il y a encore autre chose. — Quoi donc ? — Un écrit dont j'ignore le contenu ; mon père m'a recommandé de le porter tout cacheté après sa mort au chef de sa loge. Ce doit être quelque secret important ».

« Je retourne près du malade, et je lui dis : « Mon pauvre ami, pour-quoi me trompez-vous ? Vous allez paraître devant le tribunal de Dieu ; croyez-vous échapper à sa justice ? Vous avez encore quelque chose à me livrer ». Le malade parut consterné ; je remarquai la pâleur de son visage et le trouble de ses yeux ; puis il dit avec un certain embarras : « Mais vous avez tout emporté, je n'ai plus rien à vous livrer. — Non, il y a un écrit comme en font tous les francs-maçons. — C'est une erreur, mon Père, je n'ai plus rien ». Je redoublai d'instance ; tout était inutile ; le démon allait triompher. J'employai tous les moyens que je croyais efficaces en telle occasion. Je n'obtins rien : le malade niait, ou ne répondait pas. Alors, sa fille ouvre la porte et se jette au pied du lit : « Oh ! mon père, de grâce sauvez votre âme ! votre fille serait trop malheureuse. Vous dites que vous m'aimez, prouvez-le maintenant ».

« Le malade ne s'attendait pas à cette secousse : les embrassements et les larmes de sa fille l'émeuvent ; elle lui prodigue les caresses les plus vives, elle lui dit les paroles les plus tendres, lui parle du ciel qu'il perd, et le malade veut répondre : « Tu sais que je n'ai rien de caché ». Sa fille prenant un ton inspiré : « Ne mentez pas, mon père ; vous avez toujours été franc ; que je ne rougis pas de votre nom ! Donnez au Père le papier que vous m'avez recommandé de porter au vénérable de la loge ».

« A ces paroles, le malade pousse un cri ; puis, faisant un effort, il dit en soupirant : « Non, ma fille, tu ne rougiras pas de ton père. Tiens, prends cette clef, à mon cou, ouvre le tiroir et donne au Père le papier qu'il renferme ». Puis il tombe affaibli.

« Sa fille, promptement comme l'éclair, avait exécuté ses ordres et me remettait un pli cacheté en disant : « Victoire ! mon père est sauvé, il a vomé le poison ».

« Cette scène m'avait profondément touché. Le courage de cette fille me rappelait une chrétienne des premiers siècles. Le malade vécut encore quelques heures et ses dernières paroles furent un acte de contrition, en même temps que de foi et d'espérance. J'ouvris en présence de sa fille le pli cacheté. C'était un serment signé avec du sang. J'avais entendu parler de ce genre d'écrits en usage chez les chefs de la franc-maçonnerie ; mais quand je parcourus ce papier, je n'en pouvais croire mes yeux. C'était le serment d'une guerre sans fin, ni merci, contre l'Eglise, la Papauté et les rois, avec les plus exécrables malédictions s'ils violait sa parole. Ce papier, je l'ai remis entre les mains de l'Archevêque, afin qu'il pût apprécier, aussi bien que moi, la malice infernale de la franc-maçonnerie ».

Voilà ce qu'a raconté le Père passionné. Ce fait entre mille prouve que la franc-maçonnerie est, dans tous les pays, l'ennemie mortelle du christianisme, de l'Eglise catholique et de toutes ses institutions, de la Papauté tant spirituelle que temporelle et de toutes les autorités légitimes, tant civiles que religieuses.

## Indulgences des congrès eucharistiques

Mgr Schoepfer, évêque de Tarbes, dans l'article 1er de son mandement de Carême, appelle l'attention de ses diocésains sur le Bref de S. S. le Pape Pie X, « Cum Nobis nihil sit antiquius », en date du 28 février 1905, et sur l'Indult apostolique du 24 janvier 1912, que nous résumons ci-après et par lesquels le Souverain Pontife accorde diverses indulgences, les unes plénières, les autres partielles, aux fidèles qui prennent part aux Congrès eucharistiques, comme à ceux qui, ne pouvant y assister, s'y unissent par la pensée et par la prière.

Dans le Bref « Cum nobis nihil » le Pape, sur la demande de Mgr Heylen, évêque de Namur, accorde les faveurs suivantes :

« A tous et à chacun des fidèles des deux sexes, qui, là où se tiendront ces Congrès, soit internationaux soit particuliers, et pendant la durée de ces Congrès respectifs, vraiment contrits, confessés et nourris de la sainte Communion, visiteront une église publique et y offriront à Dieu de pieuses prières pour la concordie des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de notre Sainte Mère l'Eglise, Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur une indulgence plénière et la rémission de toutes leurs fautes, mais une fois seulement pendant chaque Congrès.

« Pour ceux qui, pendant lesdits Congrès n'importe quel jour et dans n'importe quelle église ou chapelle

# SOYEZ LES BIENVENUS !

A nos nouveaux lecteurs

La CROIX, le grand organe catholique de Montréal, le meilleur journal de famille qu'il y ait, vous souhaite la bienvenue. Elle sera heureuse de vous compter au nombre de ses lecteurs assidus.

Soyez certains que vous en tirerez le plus grand profit.

La CROIX, avec ses huit grandes pages de lecture choisie et de renseignements divers sur tous les sujets propres à instruire, vous intéressera.

Elle traite de tout, de religion, de politique, d'agriculture, d'enseignement, etc., et elle donne les dernières nouvelles.

De plus, elle cravache proprement les petits francs-maçons, quand ils osent sortir de leurs trous à Montréal et ailleurs, et elle fustige les hommes publics qui nous volent et nous vendent impudemment.

Rien qui choque la morale et les bonnes mœurs, dans la CROIX.

Les scènes sanglantes qui familiarisent avec le crime, telles que les grands journaux jaunes de Montréal en donnent tous les jours, sont radicalement éliminées de nos pages.

Nous voulons éduquer, nous voulons élever l'âme et le cœur, et non pas les ravalier dans la fange d'une curiosité malsaine, comme le font la « Presse », la « Patrie » et tant d'autres feuilles.

Soyez donc les bienvenus dans la grande famille de la CROIX !

LA DIRECTION.

NOTE. — Adressez le prix de votre abonnement (\$2 pour un an, \$1 pour six mois) à

LA « CROIX »,  
25, Rue Saint-Gabriel,  
MONTREAL.

publique, prieront pieusement, durant quelque temps, et ainsi qu'il a été dit ci-dessus, devant le Très Saint Sacrement. Nous leur accordons, dans la forme usitée par l'Eglise, une remise de peines de sept ans et de sept quarantaines.

« Nous accordons aussi à ces mêmes fidèles la faculté d'appliquer, à leur choix, cette indulgence plénière et ces indulgences partielles aux âmes des fidèles trépassés. »

Le rescrit du 24 janvier 1912 concède sur la demande du même évêque :

1. Que, pendant la durée des Congrès eucharistiques internationaux, il soit permis aux prêtres qui assistent à ces congrès, de célébrer, « chaque jour », la messe votive du Très Saint Sacrement, avec « Gloria », une seule oraison et « Credo », excepté les fêtes majeures de l'Eglise.

2. Que les fidèles qui, le jour de la procession solennelle, auront reçu la sainte Communion, puissent gagner une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire. »

A l'imprimerie de la Croix, vous trouverez le bon travail à bon marché.

Le principe nécessaire du mérite qui ne trouve pas ici-bas son exacte satisfaction, et qui doit pourtant la trouver, nous inspire, en effet, d'en appeler à un Dieu qui n'a pas mis dans nos coeurs la loi de la justice pour la violer lui-même à notre égard... Un principe qui se rattache à l'idée même du bien dit que tout agent moral mérite une récompense quand il fait le bien et une punition quand il fait le mal. Ce principe est universel et nécessaire, il est absolu ; si ce principe n'a pas son application dans ce monde, il faut ou que ce principe soit menteur ou que ce monde soit mal ordonné. Or, c'est un fait que le bien n'amène pas toujours à sa suite le bonheur, ni le mal le malheur, donc, il y a un Dieu de justice.

COUSIN.

Le vrai, le beau, le bien.

## « LA DANSE »

Par Mgr L.-M. Dugas, P. A.

Excellent petit opuscule de propagande en vente à la Croix. Cinq piastres le cent.



## L'Évangile

Le Dimanche de la Passion

29 mars 1914.

S. Jean, VIII.

EN ce temps-là, Jésus disait aux Juifs: Qui de vous me convaincra de péché? Si je vous dis la vérité pourquoi ne me croyez-vous pas? Celui qui est né de Dieu écoute les paroles de Dieu, et vous ne les écoutez pas, parce que vous n'êtes point nés de Dieu. Les Juifs lui répondirent: N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain et un possédé? Jésus reprit: Je ne suis point un possédé, mais j'honore mon Père; et vous, vous me déshonorez. Pour moi, je ne cherche point ma gloire, un autre en prendra soin et me fera justice. En vérité, en vérité je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais. Les Juifs lui dirent: Nous voyons bien maintenant que vous êtes un possédé. Abraham est mort, et les Prophètes aussi, et vous dites: Celui qui garde ma parole ne mourra jamais. Etes-vous plus grand que notre père Abraham, qui est mort, et que les Prophètes, qui sont morts aussi? Qui prétendez-vous être? Jésus leur répondit: Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien; celui qui me glorifie, c'est mon Père. Vous dites qu'il est votre Dieu, et néanmoins vous ne le connaissez pas; mais moi, je le connais, et si je disais que je ne le connais pas, je serais un menteur comme vous; mais je le connais, et je garde sa parole. Abraham votre père a désiré avec ardeur de voir mon jour; il l'a vu, et il en a été comblé de joie. Les Juifs dirent: Vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham? Jésus leur répondit: En vérité, en vérité je vous le dis, j'étais avant qu'Abraham fût né. A ces mots ils prirent des pierres pour les lui jeter; mais Jésus se retira et sortit du Temple.

### LE CALENDRIER DE LA SEMAINE

**DIMANCHE, 29 mars** — La PASSION.  
Lundi, 30 — De la Férie.  
Mardi, 31 — De la Férie.  
Mercredi, 1 avril — De la Férie.  
Jeudi, 2 — S. François de Paul.  
Vendredi, 3 — Notre-Dame de Pitié.  
Samedi, 4 — S. Isidore.

## La plus grande œuvre de Pie X à Venise

Près du beau pont Rialto, à Venise, dont le cardinal Sarto fut l'éminent et est toujours le regretté patriarche, on voit une maison neuve, portant l'inscription suivante, gravée sur le bronze:

« *Ecce summum opus Papae Venerabilissimi.* (Voici la plus grande œuvre du Pape à Venise.)

Qu'elle est donc cette plus grande œuvre de Pie X dans cette ville des Doges, demanderez-vous?

C'est un journal franchement catholique, qui a pour titre la *Difesa*, journal fondé par S. E. le cardinal Sarto et imprimé dans cette maison. Or, sachez que, dans son zèle d'apôtre, Pie X ne fut pas seulement le fondateur et le soutien, mais encore l'ardent et effectif propagateur de ce journal créé par lui.

L'histoire dira un jour comment il allait en gondole, de palais en palais, recruter lui-même, péniblement, tel un humble colporteur, des abonnements à son nouveau journal, jusque dans les familles patriciennes. Bel exemple d'apostolat de la bonne presse, qu'il ne fallait pas laisser dans l'ombre.

Combien parmi les amis de la vérité et des bons journaux, combien donnent peut-être, mais ne se donnent pas; combien parmi les honnêtes chrétiens de la classe aisée ne songent même pas à donner, à soutenir cette œuvre des œuvres, ce pi-

vot moderne de la vie sociale, la bonne presse!

Parlant du journalisme catholique, au Congrès Eucharistique de Madrid, en 1911, le grand orateur d'Espagne, le P. Nunez, citait avec admiration la parole de Mgr Camara, évêque de Salamanque: Si pour fonder un journal catholique, à la hauteur des exigences modernes, il fallait vendre la cathédrale de Séville, il me semble que je le ferais.

A Venise, le succès du cardinal Sarto fut remarquable. Grâce à son journal, pénétrant partout, la vie politique y a été transformée. Le conseil municipal hostile à l'Église a été renversé pour faire place à un conseil favorable à la religion. Les églises déjà délaissées se sont remplies, la foi a fleuri, et Venise en péril est redevenue une ville chrétienne.

Il avait le droit, le zélé patriarche, devenu S. S. Pie X, d'écrire en 1910, pour former des propagateurs intrépides, ces paroles qui sont tout un programme pour tant de chrétiens inactifs et peut-être insoucians: « Publier les journaux catholiques et les mettre aux mains des braves gens ne suffit pas; il faut encore s'efforcer de les répandre aussi loin que possible, de les faire lire à tous, et principalement à ceux que la charité chrétienne demande d'arracher aux sources empoisonnées des mauvaises feuilles. »

## La persécution au Mexique

Une dépêche annonce que les rebelles mexicains s'attaquent au clergé et aux édifices religieux.

Ainsi, depuis le 18 novembre dernier, cinq prêtres ont été tués dans le Tamaulipas, trois autres sont gardés prisonniers pour en avoir un rançon, un couvent a été brûlé, une cathédrale et une autre église ont été pillées; voilà le rapport que viennent de faire deux prêtres, le Rév. Père Jose Morens Madina et le Rév. Père Raymond Gonzales, qui sont arrivés à la Nouvelle-Orléans, venant de Brownsville (Texas). Tous deux disent qu'ils ont été chassés de Victoria (Mexique).

« Il y a trois semaines, dit le Rév. Père Madina, des soldats placés sous les ordres du colonel Cavalero nous demandèrent de l'argent.

« Nous leur donnâmes ce que nous avions, mais ils trouvèrent que ce n'était pas assez. Se montrant furieux, ils emportèrent tous les articles en or et en argent qu'ils purent trouver et dévastèrent l'intérieur de la maison. L'image du Sauveur fut réduite en miettes, plusieurs statues religieuses furent brisées et broyées sous les pieds.

« L'archevêque José Gusman et sa tante, une très vieille personne, furent jetés hors de chez eux; Mgr Gusman mourut deux jours plus tard et, quelques jours après, comme nous quittions la ville, nous apprîmes que sa vieille tante était mourante. Les rebelles se rendirent ensuite au couvent américain, ils en chassèrent les sœurs et leurs pensionnaires et mirent le feu à l'édifice.

« A Tula, une église fut pillée par les rebelles, de la même manière qu'à Victoria, dit le Rév. Père Madina, et le curé, le Rév. Père Gela Jeleon et ses deux vicaires furent enlevés pour obtenir leur rançon. On les amena dans la montagne et l'on réclama des paroissiens 500 pesos pour chacun d'eux, en faisant savoir, que si cet argent n'était pas payé promptement, les prêtres seraient mis à mort »

« Les RR. PP. Rédemptoristes ont été chargés de fonder une nouvelle paroisse à Winnipeg, dans la partie appelée Elmwood.

A l'imprimerie de la "Croix", vous trouverez le bon travail à bon marché.

## L'enquête municipale

LE RAPPORT DE L'HONORABLE JUGE FORTIN

L'hon. juge Fortin a terminé son rapport relatif à l'enquête sur les affaires municipales, qu'il a présidée.

Il blâme sévèrement l'ex-échevin J.-B. Lamoureux pour avoir reçu une commission sur l'achat fait par la ville d'un terrain destiné à devenir un champ d'épuration pour les canaux d'égoûts.

Il déqualifie pour cinq ans l'échevin Michel Judge pour avoir reçu lui aussi une commission sur l'achat d'un terrain par la ville.

Il déclare coupable d'un acte illicite l'échevin O. Letourneau pour avoir consenti à accepter une commission sur l'achat d'un autre terrain.

Il blâme, en outre, l'ex-recorder Dupuis, l'ingénieur Pelland et quelques autres.

Enfin, il décide que la ville paiera les frais de l'enquête.

## Cléricalisme !

Nous lisons sous la plume de M. François Veillot dans le *Soleil*, de Paris :

« C'est un des reproches qu'on adresse à l'Union catholique organisée sous la présidence de M. le colonel Keller : elle serait entachée de cléricalisme.

Et l'accusation n'est pas formulée seulement par les ennemis de l'Église: elle trouve encore écho et crédit chez certains catholiques.

Les premiers la lancent avec indignation; les seconds la profèrent avec inquiétude; ceux-là trouvent audacieux que des citoyens français prétendent se grouper sur le terrain catholique et pour la défense des intérêts catholiques.

Ceux-ci estiment qu'une telle initiative est imprudente. Tandis que l'intolérance jacobine voudrait réprimer ce scandaleux empiètement, la circonspection timorée de certains fidèles se plaint de cette entreprise maladroite.

Ne croyez-vous pas, en vérité, que ce fameux spectre clérical, s'il a donné contre nous prétexte à bien des mesures de persécution, a couvert aussi, dans nos rangs, trop de faiblesses et de fausses manœuvres ?

Qu'il existe, au sein même de nos populations croyantes et pratiquantes, un préjugé hostile à ce qu'on nomme abusivement le gouvernement des curés, c'est indéniable.

Mais ce préjugé — dirigé d'ailleurs contre une chimère, puisque les curés ne songent pas le moins du monde à briguer le gouvernement, — ce préjugé, n'y aurait-il pas lieu d'examiner dans quelle mesure il a été entretenu par nos craintes? Et, d'autre part, ne serait-il pas opportun d'étudier s'il ne vaut pas mieux réagir avec énergie contre son empire, que de plier indéfiniment sous son joug ?

Car, enfin, voilà des années que nous prenons peur devant le soupçon de cléricalisme et que nous travaillons à le dissiper. Or, il ne semble pas que cette tactique nous ait merveilleusement réussi. Ni notre prudence ni nos efforts n'ont abouti à nous libérer de la tare clérical et à nous procurer la victoire sur les anticléricals. »

## "LA DANSE"

Par M<sup>g</sup> L.-M. DUGAS, P. A.

Excellent petit opuscule de propagande en vente à la *Croix*. Cinq piastres le cent.

## Tolérance protestante aux États-Unis

La scène se passe à Philadelphie, en l'an de grâce 1914, et nous en empruntons le récit à un journal américain, *Standard and Times*, 24 janvier. Un jeune écossais, muni de bonnes recommandations et cherchant un emploi de comptable, se présente au bureau d'une Compagnie foncière dont le secrétaire est un certain M. E.-L. Webster. On l'examine, on semble d'accord, car on convient même des appointements qu'il recevra et du jour de son entrée en fonctions.

Mais au moment où le jeune homme s'en va, M. Webster qui avait sans doute remarqué son accent, lui demanda brusquement :

— N'êtes-vous pas Écossais ?  
— Oui monsieur.  
— Tout les Écossais sont presbytériens ?

Et comme le jeune homme reste muet, M. Webster ajoute :

— Les Écossais qui ne sont pas presbytériens sont membres de l'église anglicane.

— Pas tous, répond le jeune homme; il y a bien d'autres confessions en Écosse.

Pour moi, je suis catholique.

Il lui sembla qu'à ces mots M. Webster venait de recevoir un verre d'eau froide en pleine figure. Le jeune homme reçut l'ordre de se rendre, le soir même, chez la personne qui l'avait recommandé; car, ajouta le secrétaire, il trouverait là une réponse définitive.

A l'heure dite, le jeune homme vint chercher cette réponse et apprit, sans grande surprise, qu'on n'avait pas d'emploi à lui donner.

## Ces révélations de Beek

Le journaliste Beck a commencé à publier la semaine dernière, dans un journal hebdomadaire qu'il a fondé *ad hoc*, les révélations qu'il possédait des agents de Burns, au sujet de l'hôtel de ville.

Dans le premier numéro du *Beek's Weekly*, M. Jules Crépeau, deuxième assistant-greffier de la ville, est mis en cause ainsi que quelques échevins, entre autres M. O'Connell et M. Morin. Le premier a fait arrêter Beck pour libelle et le second lui demande neuf cent piastres de dommages. M. Jules Crépeau a aussi intenté une action en dommages au montant de 25,000 piastres, contre MM. Beck, L.-J. Tarte, qui imprime ledit journal, et D.-Lorne McGibbon.

Ces révélations n'ont pas eu le succès de presse de celles de Québec. Elles ne sont guère intéressantes du reste.

## Billet à mon Filleul

J'espère, mon cher François, que tu ne féliciteras pas cet ami qui s'apprête, ses parents étant morts, à vendre leur vieille propriété, devenue sienne. Sa fortune lui permettait de la garder; il est donc sans excuse. Tu me contes qu'il se propose, avec la somme qu'il en tirera, d'offrir à sa femme un bijou extraordinaire, quel-que convoite et qu'il sera fier de lui voir porter. Que voilà donc de sottises gens puisque la seule vanité oriente leurs goûts! On ne tient plus aux demeures familiales: on préfère voyager, avoir des autos. Le snobisme du déplacement donne du mépris pour le séjour prolongé dans une de ces vieilles habitations auxquelles on ne s'attache plus. C'est pourtant un sentiment intime et profond qui doit nous lier à celles où nos « anciens » promèneront leurs pas, dont nous re-

trouvons la trace à l'usure des seuils. Demeure modeste au château, c'est comme un nid où l'on revient parfois; il est refroidi, sans doute, mais on y retrouve l'impression de la couvée, envolée depuis longtemps. Quelques vieux arbres, un seul arbre, peut-être, est resté debout, parmi ceux que connurent nos grands-parents, et qui vit passer leur jeunesse ardente, leur laborieuse maturité et leur paisible vieillesse, chercheuse de soleil. Ces arbres-là ne sont pas seulement des amis de famille: c'est encore des sages, donateurs de bons conseils. A qui les interroge, ils donnent la grande et utile leçon du passé.

Heureux, mon petit François, celui qui garde la maison où ses ancêtres ont vécu! Et sacrilège qui la vend, sans y être forcé par la nécessité

FRANCELINE.

## Les "Acta Apostolicae Sedis"

Les « Acta Apostolicae Sedis » datés du 12 mars, contiennent des lettres du S. S. Pie X à M. L. Oster, président du Conseil allemand de la Sainte-Enfance de Jésus; à S. Em. le cardinal Cassetta, protecteur de l'Association de Saint Jérôme, ayant pour but de répandre les saints Évangiles; à M. le vicomte d'Hendecourt, président général des Conférences de Saint Vincent de Paul.

Des décrets du Saint-Office accordant des indulgences à plusieurs belles prières ou oraisons jaculatoires. Parmi ces prières se trouve celle que le cardinal Rampolla avait composée « pour la réparation des blasphèmes contre la Très Sainte Vierge » et qu'il récitait tous les jours après sa messe.

Le même numéro contient un décret de la Congrégation des Rites approuvant le volume indiquant les changements dans la récitation de l'office divin; un autre décret de la même Congrégation introduit la cause de béatification du serviteur de Dieu Dominique Savio, ce jeune aspirant salésien mort le 9 mars 1857, après d'admirables exemples de vertu, et celle du P. Bernard de Hoyos, profès de la Compagnie de Jésus, mort à l'âge de 24 ans, le 29 novembre 1735, à Valladolid.

On y trouve l'importante lettre de S. G. Mgr Piffil, archevêque de Vienne, qui a déjà été publiée, une autre à Mgr de Teil, président de l'œuvre de la Sainte-Enfance où S. Em. le cardinal Merry del Val reproduit le désir du Saint-Père « de savoir tous les enfants catholiques agrégés à cette pieuse et très salutaire institution »; une lettre à l'abbé Casgrain, directeur de la Société pour les immigrants, récemment fondée à Québec, « œuvre de zèle qui répond aux exigences et aux besoins de l'heure présente »; enfin une lettre de Mgr. DeJassus, en réponse à l'hommage de son livre « La Mission posthume de Jeanne d'Arc et le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ ».

Le quarante-sixième recensement des publications des États-Unis et du Canada montre que pendant 1913 il y eut une moyenne de cinq nouvelles publications par jour.

Le nombre total des publications est de 24,257. On compte 2,640 journaux quotidiens; il y a environ trois fois plus d'éditions du soir que d'éditions du matin. Il y a 572 journaux ne paraissant que le dimanche. Ces journaux sont imprimés en 40 langues différentes.

L'IMPRIMERIE DE LA "CROIX"

A l'imprimerie de la "Croix", vous trouverez le bon travail à bon marché.

## Cà et là

### Les prodiges des ondes hertziennes

Les merveilles de la télégraphie sans fil sont innombrables, et chaque jour amène une nouvelle application de la géniale invention de M. Branly. La dernière en date vient d'être découverte par M. Marconi. L'ingénieur italien est parvenu, ces jours-ci, à allumer une lampe électrique, à une distance de 2 kilomètres, au moyen des ondes hertziennes.

M. Marconi, qui s'est attaqué aussi à la solution de la téléphonie sans fil, se dit sur le point de l'avoir trouvée. Il a déjà pu se faire entendre à une trentaine de kilomètres par un auditeur muni d'un récepteur téléphonique courant. La difficulté à résoudre actuellement est celle du transmetteur qui est très lourd.

### Comment on punit les ivrognes en Angleterre

La peine que le tribunal londonien de Bow-street octroie aux ivrognes invétérés est soit de 5 schillings d'amende, soit cinq jours d'emprisonnement, au choix des délinquants. Mais il est une peine exceptionnelle qui est infligée, c'est celle de défendre à l'ivrogne de boire pendant un laps de temps plus ou moins long.

Cette sentence n'est pas une vaine formule. Elle est communiquée à tous les districts de police du Royaume-Uni et, pendant le temps de l'interdiction, l'ivrogne ne peut entrer dans le plus modeste des bars, dans le plus caché des « public houses » sans risquer d'être arrêtés sur le champ et emprisonné. Ainsi le veut la loi anglaise.

Si une telle loi pouvait être votée en Canada!

### La communion du Samedi-Saint

Après le décret sur la communion quotidienne, certains fidèles se présentèrent à la Table Sainte le Samedi-Saint en France.

Et alors que dans tel diocèse on ne fit pas difficultés de leur donner la communion, dans d'autres, au contraire, l'*Ordo* porte qu'il est défendu de communier du Jeudi-Saint après l'office jusqu'au jour de Pâques.

Mgr Lobbedey évêque d'Arras, pose ces deux questions et leur donne une réponse:

1° Peut-on communier le Samedi-Saint à la messe ?

2° Peut-on communier en dehors de la messe ?

Sans crainte, nous répondons par l'affirmative.

## Les élections espagnoles ont été très disputées

Ces élections ont été très vives. C'est tout ce qu'on peut en dire encore.

A Bilbao, des désordres se sont produits dans les salles de vote; des coups de feu ont été tirés et il y a eu plusieurs blessés.

A Valence, il y a eu de nombreuses collisions et plusieurs personnes ont été blessées.

Le président du Conseil, M. Dato, conservateur modéré, a été élu à Vittoria.

A Madrid, les monarchistes ont obtenu le plus grand nombre de voix; mais leurs candidats, trop nombreux, ont été battus par les républicains.

A Barcelone, la Ligue régionaliste a triomphé des lerrouxistes et des nationalistes. Ces derniers ont obtenu 28,000 voix, tandis que les lerrouxistes n'en ont obtenu que 24,000. Lerroux a été battu.

On assure que le gouvernement remportera une grande victoire.